



ASSOCIATION
VALAISANNE DES
CHEFS DE
CHŒURS

Redécouvrons le répertoire choral romand!

**Journée musicale avec Grégoire May à la
Médiathèque Valais**

**Présentation des collections musicales et
des dépôts**

Souper à l'occasion des 50 ans de l'AVCC



**Visitez notre nouveau site :
www.avcc-chant.ch**

Photo:
Réserve précieuse de la Médiathèque Valais – Sion,
©Dominic Steinmann

Samedi 19 février 2022
Médiathèque Valais – Sion
Rue de Lausanne 45

Horaire

- 13h30 Accueil et début des répétitions
- 16h00 Production publique dans le hall
- 17h00 Visite des magasins
- 18h00 Apéro
- 19h00 Souper à l'occasion des 50 ans de l'AVCC

Redécouvrons le répertoire romand !

La tradition chorale en Suisse romande a connu un essor fantastique au cours des deux derniers siècles. Redécouvrons donc certains compositeurs romands au travers de quelques-unes de leurs œuvres et sous un jour peut-être moins connu. Bovet n'a pas uniquement écrit *Là-haut sur la montagne*, Doret était avant tout un contemporain de Debussy et Boller, comme Hemmerling, était un grand compositeur dans un petit pays !

Grégoire May

Né à Genève, c'est dans cette ville que Grégoire May a commencé ses études musicales. C'est ensuite à Zürich qu'il obtient son Bachelor en direction de chœur (Prof. Beat Schäfer) et de chant (Prof. Scot Weir) en 2016 ainsi que son Master de direction de chœur (Prof. Markus Utz) et de chant (Prof. Werner Gura) en 2018. Chanteur actif principalement dans des ensembles vocaux, c'est le chant en chœur d'hommes et le chant populaire qu'il aime soigner, avec entre autres le *Quintette des Barbus de Derrière les Fagots*. En tant que chef de chœur, Grégoire May est principalement basé à Zürich où il dirige le *Seefelder Kammerchor*, le *Sängerbund Wetzikon* et le *Collegium Vocale Lenzburg*.

Coût

- 20.- / personne pour l'après-midi ; gratuit pour les membres AVCC
- 20.- / personne pour les partitions
- 50.- / personne pour le repas ; gratuit pour les membres AVCC

Conditions sanitaires et inscriptions

La participation à cette journée est soumise à la présentation du certificat COVID dit « 2G » et au port du masque en tout temps. Les inscriptions s'effectuent jusqu'au 10 février sur à associationavcc@gmail.com ou au 079 930 25 43. Merci d'indiquer si vous partagez le repas du soir et dans quel registre vous chantez.